

BOURG-EN-BRESSE Social

# Le squat de l'avenue du Mail a été évacué et muré

**Occupée depuis avril 2019, la maison propriété de Bourg Habitat servait de refuge à une vingtaine de migrants. Les lieux ont finalement été évacués le 31 juillet, à la suite d'une suspicion d'invasion de punaises.**

C'est un chapitre qui clôt le dossier de la maison du Mail. L'habitation à la façade beige et au portillon bleu, située à l'angle du boulevard du Mail et de la rue Julien-Tiersot, est désormais murée. Inhabitée depuis 2016, elle est propriété de Bourg Habitat et aucun projet de réhabilitation n'était engagé.

Dans la cour à l'avant, une banderole sur laquelle pouvait-on lire « Un squat qui ferme, c'est un squat qui ouvre » était lisible depuis l'avenue très passante du Mail. Comme pour mettre en lumière la situation des personnes qui ont été surnommées les « squatteurs ». Ces derniers y avaient élu domicile en avril 2019, dans l'attente de solution de logement et de régularisation, accompagnés dans leur combat par le collectif Solidarité migrants.

## Expulsables depuis le 10 juillet

« Nous avons reçu une visite des services de la cohésion sociale du département le lundi 27 juillet, fait savoir Philippe, membres du collectif. On a appris que le squat devait être évacué. » En théorie, les migrants étaient expulsables depuis le 5 septembre 2019 et un juge-



La maison située au 90 de l'avenue du Mail a été évacuée. Photo Progrès/Sara CHERROUDA

ment rendu par le tribunal de Bourg-en-Bresse. Mais la décision de justice « n'a pu être exécutée que récemment compte tenu du prolongement de la trêve hivernale jusqu'au 10 juillet dans le contexte Covid-19 », souligne-t-on du côté de la préfecture. Le bailleur social avait indiqué « ne pas être à trois jours près. Si, le temps de trouver une solution, la préfecture nous demande un délai, on peut l'accorder ».

Il aura duré deux semaines,

puisqu'les locataires officiels ont été invités à quitter la maison mercredi 29 et jeudi 30 juillet, officiellement en raison de l'insalubrité des lieux, avant que le bailleur ne mure les accès. « Il a été constaté la présence en grand nombre de punaises. Cette situation et le danger qu'elle représentait pour les occupants ont accéléré la conduite de l'évacuation », complète la préfecture.

Partir mais pour aller où ? Les services de l'État affirment avoir

## REPÈRES

### ■ Avril 2019

Installation de 17 migrants avec l'aide du collectif Solidarité migrants, dans la maison du 90 avenue du Mail, propriété de Bourg Habitat abandonnée depuis plusieurs années.

### ■ Juin 2019

Bourg Habitat assigne en justice les occupants et des membres du collectif. Ce jour-là, Jean-Baptiste Eyraud, le président du Droit au logement, avait fait le déplacement depuis Paris pour les soutenir devant le tribunal de Bourg-en-Bresse. L'audience était finalement renvoyée au 4 juillet.

### ■ Juillet 2019

Audience au tribunal de Bourg-en-Bresse. La décision avait été mise en délibéré jusqu'au 5 septembre.

### ■ Septembre 2019

Le juge des référés saisi par le bailleur social avait donné quatre mois aux migrants pour quitter la maison, squattée depuis le printemps.

### ■ Janvier 2020

Les occupants de la maison et le collectif Solidarité migrants organisent un apéro de soutien au 90, avenue du Mail. En théorie, les migrants devaient avoir quitté les lieux.

### ■ Mars 2020

La crise sanitaire et la prolongation de la trêve hivernale donnent du répit aux « squatteurs », jusqu'au 10 juillet.

### ■ 10 juillet 2020

Fin de la trêve hivernale mais Bourg Habitat n'annonce pas une expulsion immédiate.

### ■ 31 juillet 2020

Les occupants de la maison du Mail sont expulsés, relogés en partie et les entrées de l'habitation sont murées.

proposé un relogement « digne, rapide et adaptée à chacun ». Tous se sont vus proposer une solution d'hébergement en hôtel « dans l'agglomération burgienne où ils ont leurs attaches ». Une proposition qui n'a pas fait l'unanimité. « Beaucoup sont fatigués de la situation et atten-

dent de vrais avancés, ils sont repartis avec leur baluchon et une promesse orale... nous serons vigilants pour la suite », insiste Philippe. Parmi la vingtaine de migrants, une partie n'a pas donné suite : le collectif et la préfecture ont perdu leur trace.

Sara CHERROUDA

## EN BREF

### MARBOZ Le club de foot veut donner une dimension locale à ses stages

Contraints à l'annulation des stages de début d'été, les dirigeants ont maintenu celui prévu pour la dernière semaine des vacances, du 24 au 28 août. Le temps consacré au football sera, bien sûr, prédominant sous la conduite du nouveau salarié du club titulaire du Brevet d'état. Sullivan Meats aura en charge toute la partie apprentissages et renforcements tech-

niques. Pour la partie loisirs, Alexis Guichardon est chargé de l'intendance. « Cette année, et sans doute par la suite, nous allons profiter des opportunités locales pour organiser un maximum de nos activités de loisirs, explique Alexis Guichardon. Ainsi, pour ce stage, en partenariat avec le club de pétanque et l'association de pêche « la Gaulle marbozienne », des initiations seront conduites par des membres de ces associations, qui fourniront le matériel nécessaire. La découverte du milieu économi-



Un stage foot et loisirs aux couleurs et saveurs locales. Photo Progrès/archives Jacky MOIRAUD

que local est également au programme, ajoute-t-il, puisque les jeunes iront visiter la chèvrerie, toute proche, « Chèvres et saveurs ». Bien sûr, les activités incontournables comme l'accrobranche à la Grange-du-Pin ou le laser game sont maintenues. » Une semaine riche en activités en perspective, pour laquelle il reste encore quelques places (inscriptions jusqu'au 20 août) enfant licencié ou non. Pour tout renseignement, voir le site du club marboz-foot.com ongles stages. Tél. 06.88.85.68.88.

**SSM**  
POMPES FUNÈBRES

04 74 30 20 20

Inhumation - Crémation  
Chambre funéraire  
Organisation d'obsèques  
Tous travaux de cimetière

A votre service 24h/24  
7j/7

518 ZA de Domagne  
**CEYZERAT**

ssmsarl@orange.fr  
www.pompesfunebres-ssm.fr